

CAPL MOUVEMENTS DE MUTATIONS

CADRE A 15 JUILLET 2014

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Vincent BONARDI
Vincent VALLAT

Organisations syndicales :

FO, Annie CLAUX, titulaire et Corinne DORCET, suppléante.
Solidaires, Chantal FEYSSAT et Martine BAYARD, titulaires
Sylvie VILARD, suppléante

Secrétariat

Secrétaire : Olivier MONTLARON, assisté de Françoise CONNIN
Secrétaire adjointe : Annie CLAUX

Deux déclarations liminaires sont présentées par FO et Solidaires, celle de Solidaires étant accompagnée d'une pétition du SIP Limoges Extérieur.

En préambule

Le Président rappelle qu'il s'agit du premier mouvement défiliarisé, rappelle également que la règle de l'ancienneté prévaut, mais qu'il peut y avoir des exceptions dans l'intérêt du service et de l'agent (le mouvement définitif montre qu' hélas, c'est souvent le contraire qui est appliqué).

Monsieur VALLAT précise que sont pris en compte, pour les mouvements, les départs à la retraite jusqu'au 1^{er} mars 2015.

Affectations juridiques

- Hugues BEAUDONNET : Paierie Départementale
- Christophe BOISSIERES : SIE Limoges Extérieur
- Nadine BOST : BDV
- Jean Philippe FAYE : BDV
- Caroline JAMOT : Trésorerie de Bessines
- Roger LEBAS : BDV
- Hélène MATRAN : Trésorerie de Limoges Municipale
- Stéphanie ROULIERE : Trésorerie de Limoges CHU-CH Esquirol

- Jean-Marc VERGNAUD : PCE
- Serge VEYSSIERE : SIE de Limoges Extérieur.

La Direction déclare avoir respecté la règle de l'ancienneté **avec quelques exceptions.**

Le Président soumet le mouvement des affectations juridiques au vote.

A l'unanimité, les Organisations Syndicales votent contre le projet de mouvement. Le projet présenté ne respectant pas la règle de l'ancienneté pour un grand nombre de cas.

Présentation est faite des affectations réelles (ALD, EDRA, détachements, mise à disposition) :

A la disposition (réaffectation ALD)

- Yael JASNAULT, actuellement à la Trésorerie du CHU, est affectée en Direction, équipe de renfort.

Détachement

- Christophe BOISSIERES : Division 2 du Pôle Fiscal
- Caroline JAMOT : Division 1 du Pôle Fiscal
- Muriel RICHEFORT : équipe de renfort

Affectation en Direction

- Marie Agnès CLAVAUD : Division SPL
- Olivier NONY : Division 2 Pôle Fiscal
- Martine TABOURET : service liaison rémunérations
- Corinne VOISIN : France Domaine

A l'interrogation des OS sur l'affectation d'un inspecteur sur un poste d'IDIV (liaison rémunérations), le président a répondu qu'il s'agissait d'une décision du Directeur.

Les autres inspecteurs en détachement ou ALD sont maintenus sur leur poste actuel.

Le manque d'un cadre A au PCE a été évoqué, situation reconnue par le président.

REMARQUE : Motivé par la date déjà très tardive des CAP, l'attente des collègues concernés ainsi que la période de congés, Fo n'était pas favorable à un boycott de la CAP initiale du 11 juillet 2014. Nous avons bien étudié et rapproché des autres documents fournis par l'administration, le projet de mouvement transmis tardivement. Quoi qu'il en soit, le projet élaboré et défendu par nos soins, en respectant les règles de gestion, est bien loin de ressembler aux décisions de l'administration.

Vos représentants à la CAPL

Annie CLAUX

Corinne DORCET